



L'usage de détecteurs « connectés » = apaisement des situations sources d'inquiétude pour les aidants !



Inquiétude...

Anxiété ...

Danger ...

Lorsqu'un bénéficiaire ayant tendance à oublier des casseroles sur le feu ou ne souhaitant pas changer de gazinière (pour un modèle avec thermocouple par exemple), l'installation de détecteurs de gaz et de fumée connectés aux applications dédiés sur le smartphone de son aidant permet de rassurer tous concernés et d'agir en conséquence !

Comment bien choisir son modèle :

https://www.challenges.fr/immobilier/les-detecteurs-de-gaz-sont-ils-obligatoires-dans-un-logement_797138

1 Détecteur de gaz connecté



Intérêt

Permet d'informer en cas de fuite de gaz, par alerte sonore et lumineuse, non seulement l'habitant du logement, mais également un tiers aidant par une alerte sms ou mail.

Accompagnement

Avec l'accord du bénéficiaire, l'aidant peut participer à l'accompagnement adapté en relatant les éventuels événements indésirables ayant pu être déjoués.

Vigilance

Selon le gaz utilisé, l'appareil ne sera pas le même ! **Attention à l'emplacement :**

- en hauteur pour le gaz de ville (gaz naturel)
- à 15 cm du plafond au dessus d'une porte ou fenêtre pour le monoxyde de carbone
- à 30 cm du sol pour le propane/butane

Tous devraient être placés entre 1,5 et 2 m de la source de combustion.

Aider le bénéficiaire à vérifier régulièrement le fonctionnement des piles.

Des modèles hybrides existent.

#2 Dispositif d'alerte domotique dans une téléassistance

Vigilance

Le consentement du bénéficiaire doit impérativement être recueilli avant toutes décisions d'abonnement et d'installation de capteurs !



Intérêt

Contrairement à la vidéosurveillance, un tel dispositif permet la détection de mouvements, de présence dans une pièce, de chute, de changement d'habitudes, toute en préservant l'intimité de l'habitant : la personne n'est ni filmée, ni écoutée. Les capteurs n'émettent pas de sons.

Accompagnement

Le choix d'installer des capteurs domotiques peut s'avérer utile lorsque l'efficacité d'un dispositif « classique » est diminuée par l'échec de port de la montre, balise ou du pendentif de téléassistance. Les solutions d'actimétrie « apprenant » les habitudes de vie permettent un suivi rapproché en cas de changements repérés.

#3 Détecteur de fumée connecté



Vigilance

Placé en hauteur et à proximité, non pas dans la cuisine !
À piles – surveiller leur niveau de charge.

Intérêt : Dès que la fumée est captée, une alarme sonore (≥ 85 dB) est émise dans le logement en même temps qu'une alerte est envoyée à un aidant proche ou vers une plateforme de téléassistance, selon le choix ; l'habitant du logement se voit « accompagné », ainsi préservant sa capacité d'agir.

Accompagnement

Lorsqu'une alerte est reçue par l'aidant il peut, avec l'accord du bénéficiaire, en informer le service d'aide à domicile, soit par mail, soit en utilisant le cahier de liaison numérique mis à disposition par le SAAD, participant ainsi à repérer une fragilité en lien avec les capacités cognitives s'il s'agit d'oublis en cuisinant.

#4 Détecteur connecté d'ouverture d'un ouvrant

Vigilance

Afin de détecter la moindre ouverture du battant, installer le détecteur côté poignet du battant, non pas côté charnière ! Tester le fonctionnement des piles.



Intérêt

L'habitant du logement est informé par alerte sonore et lumineuse de toute ouverture du battant (porte, fenêtre, portail,...) ; alerte également envoyée (notification d'alarme sonore ou sms) sur le smartphone d'un tiers ayant installé l'application. Cela permet au bénéficiaire de maintenir la maîtrise de son environnement.

Accompagnement

Si le sentiment d'insécurité ne diminue pas, il est important de réfléchir à l'accompagnement adapté qui pourrait être proposé : ré-explication du fonctionnement connecté du capteur, mise au point avec son aidant receveur des alertes, l'installation d'une chaînette bloquant l'ouverture ...